

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Objectif

Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail
- Être capable de Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur SST certifié par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, quizz, démonstrations pratiques, études de cas, mises en situation (jeux de rôles), réalisation des gestes à l'aide de mannequins : adulte, enfant, nourrisson, et DAE

Points forts

Certification INRS, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative.
Formation offrant un double rôle : secouriste et préventeur

FORMATION CERTIFIANTE

Programme

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Déterminer son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée :

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Elle saigne abondamment
 - Elle s'étouffe
 - Elle se plaint d'un malaise
 - Elle se plaint de brûlures
 - Elle se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - Elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - Elle ne répond pas, mais elle respire
 - Elle ne répond pas et ne respire pas
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Organisation

Public : Tout salarié

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Aucun

Effectif : De 4 à 10 personnes

Lieu : Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux

Durée : 14 heures de présentiel (2 jours)

Evaluation et validation : Certificat SST, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives

Maintien et actualisation des compétences : Maintien et actualisation des compétences SST : tous les 24 mois